

On remarquera l'indication des fractions de jugères, exprimées en onces. — Les fractions du denier sont notées par des petites lignes, qui représentent des *libelli* (1/10^e) et par des signes ondulés qui représentent des *singulae* (1/20^e) : deux *libelli* et une *singula* font un sesterce.

Il s'agit d'un cadastre du territoire, qui se présentait sous forme d'un tableau divisé en quadrilatères représentant des centuries, chacune de 200 jugères en surface, et traversé de gauche à droite par le *kardo*, de haut en bas par le *decumanus* : *d(extra) d(ecumanum)...*, *c(itra) k(ardinem)...*

On distingue trois catégories de terres : *ex t.* ou *tr.* ou *trib.* : *ex tr(ibutario)*; — *Tric. r.* ou *redd.* ou *redditi* : *Tric(astinis) redditi*, qui se divisent en *culti* (*cult.*) ou *inculti* (*inc.*); — *col(o-*

*niae)*¹ : ce sont les *subseciva*, pour lesquels un tarif est fixé; les terres sont louées à raison de 2, 4, 5, 8 ou 16 as par jugère (le texte indique successivement la surface louée, le tarif calculé par as *pr(o) a(ssibus)*, la somme totale due en deniers, la mention *sol(a-rium)*, enfin le nom de l'adjudicataire).

Les lignes sinueuses qui courent de bas en haut doivent représenter le tracé d'une rivière; une ligne oblique qui traverse la rangée supérieure figure sans doute un aqueduc.

Ce document municipal, et non d'État, ayant pour but de préciser dans chaque centurie l'étendue des *subseciva*, daterait du règne de Domitien².

On peut maintenant comprendre les fragments anciens du cadastre, par ex. *C. I. L.*, XII, n° 1244 A :

77) a) [d. d. xiii c. k. iii]
 [ex t.] CLXVII
 [Tr]IC(astinis) RED(diti) INC(ulti)
 XXX III
 DD XIII C K IIII
 EX TRIB CXXCIV
 TRIC R INC XVI
 DD XIII C[k. u]
 EX TR CI
 [Tric. redd. inc. xcix?].

1. Dans la 3^e case du haut, l. 5 : substituer, comme il a été fait ici, à la lecture REIP COL des *Comptes rendus*, REII COL, c'est-à-dire *re<l>i(qua) col(o-niae)* [A. Piganiol].

2. D'après des fragments nouveaux, communiqués à l'Académie le 6 juillet 1951 (cf. le 16 mars), la date est la première moitié de 77 ap. J.-C.; *sol.* doit se compléter *sol(vit)* et non *sol(arium)* [A. Piganiol].